Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

ÉCOLE PRIMAIRE- Pointe-du-Lac, pavillon Beau-Soleil.

Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Ville de Trois-Rivières
Mauricie

Juin 2014.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :

Table des matières

INTRODUCTION **3**

RAPPORT DE VISITE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VÉLOS **4**

1. ÉTAT DES LIEUX 5
   1.1 Emplacement de l'école 5
   1.2 Environnement urbain 6
   1.3 Stationnement existant 6
2. RECOMMANDATIONS 6
   2.1 Sites recommandés 7
3. ÉQUIPEMENTS 9
   3.1 Types de supports recommandés 9
   3.2 Autres recommandations 10
4. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES 10
   4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité 10

RÉFÉRENCES 11

ANNEXES **12**

A) PROCÉDURES POUR L'ACQUISITION DE SUPPORTS 13
B) PRÉVENTION DU VOL 14
C) PROMOTION 15

Introduction

Le plan de stationnement pour vélos est offert dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active via les activités Mon école à pied, à vélo. Depuis 2005, À pied, à vélo, ville active vise à renverser la tendance à l'inactivité chez les jeunes Québécois en faisant la promotion des déplacements actifs auprès d'eux et de leurs parents, et en leur offrant des moyens concrets pour y arriver.

Une partie essentielle de la promotion du transport actif est de s'assurer que les étudiants et le personnel scolaire ont un endroit sécuritaire et approprié pour stationner et verrouiller leur vélo. Des études ont démontré que le problème de vol de vélo a un effet dissuasif majeur sur l'utilisation du vélo pour les déplacements quotidiens. Un sondage dirigé par Vélo Québec dans deux écoles secondaires de la région de Montréal a démontré que la crainte de voir leurs vélos volés est le deuxième plus grand facteur qui freine les étudiants de ne pas rouler jusqu'à l'école.

Une grande majorité des vélos volés ne sont pas cadenassés à l'infrastructure appropriée (arbres, clôtures, etc…). Des supports à vélos conformes, installés à un endroit adéquat peuvent donc considérablement réduire les vols.

Rapport de visite pour l'installation de stationnements pour vélos

École primaire de Pointe-du-Lac, pavillon Beau-Soleil

09 juin 2014

Adresse: 101, Élisabeth-Guay, Trois-Rivières, secteur Pointe-du-Lac.

Contact : Mario Tessier, directeur.

Nombre d'élèves : 438, (maternelle 2e et 3e cycle).

Nombre d'employés: 66.

Date de la visite : 19 novembre 2013.

Sommaire :

Nombre de places lors de la visite : 28 places réparties dans 2 supports à vélo de type clôture et 40 places dans un support de type arceau.

Nombre de places totales recommandées : 40 dans le support de type arceau;
31 places dans des supports de type râtelier;

Nombre de sites : 02, un site pour le personnel et les visiteurs et un autre pour les lèves.

Résumé des recommandations :

- Conserver les 40 places de stationnement dans le support de type arceau pour les élèves et l'ancrer au sol au même emplacement;
- Remplacer les 28 places dans les supports de type clôture par 28 places dans des supports de type râtelier pour les élèves au même emplacement ;
- Aménager un stationnement comprenant 3 places dans un support de type râtelier pour le personnel et les visiteurs à proximité de la porte d'entrée du côté administratif.
- Installer des panneaux pour indiquer l'emplacement des stationnements pour vélos aux deux endroits.

Visite effectuée par : Jean-Guy Morand, agent de liaison, ÀPAVVA,
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie
260, Dessureault,
Trois-Rivières, (Québec) G8T 9T9
819 691-3075 #6539

1. État des lieux

1.1 Emplacement de l'école

Le pavillon Beau-Soleil de l'école de Pointe-du-Lac se situe dans le quadrilatère formé par le Chemin Sainte-Marguerite, la rue Élisabeth-Guay, la rue Grande-Allée et le terrain des loisirs de Pointe-du-Lac de la ville de Trois-Rivières.

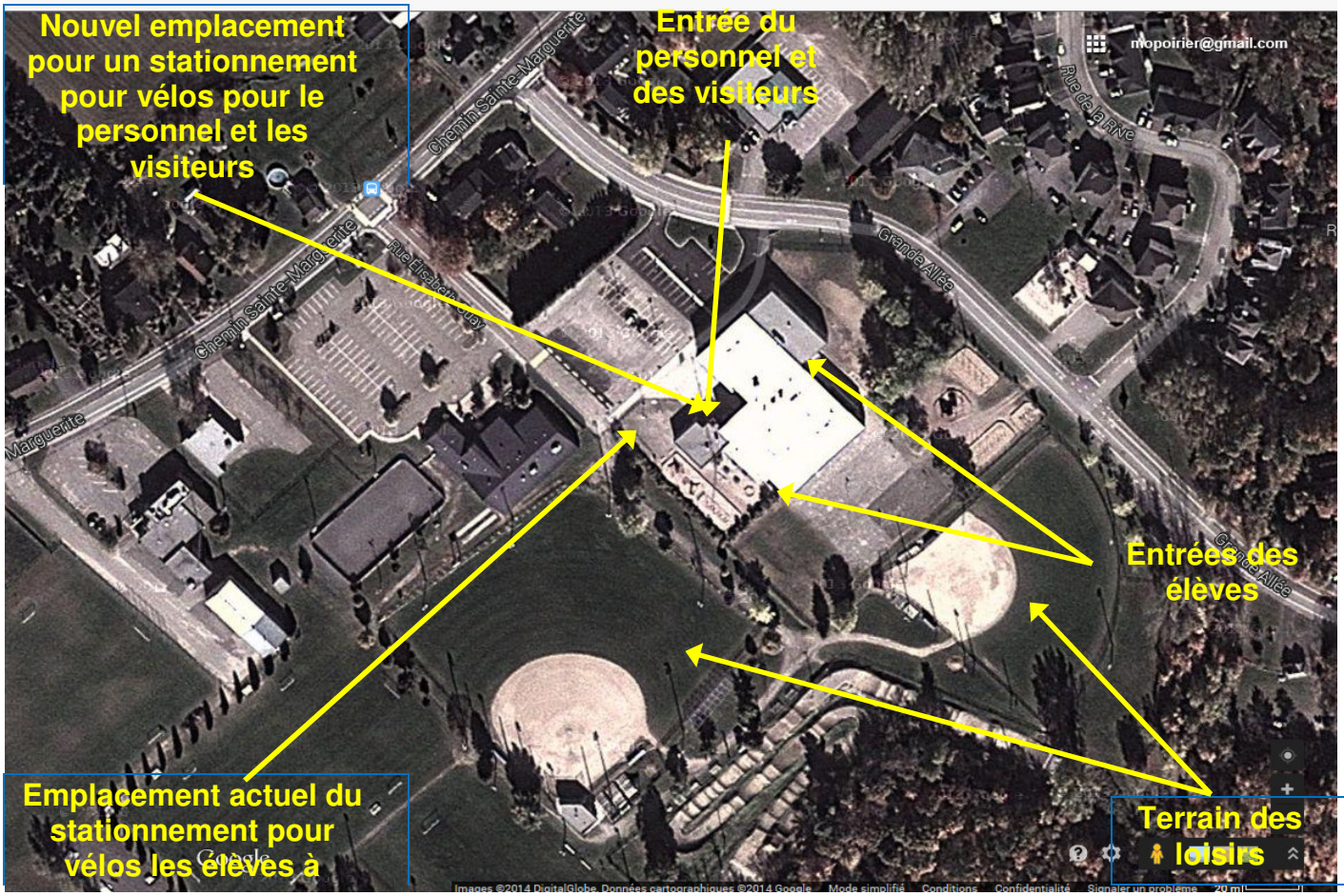
Nouvel emplacement pour un stationnement pour vélos pour le personnel et les visiteurs
Entrée du personnel et des visiteurs
Entrées des élèves
Emplacement actuel du stationnement pour vélos les élèves à
Terrain des loisirs
Chemin Sainte-Marguerite
Rue Élisabeth-Guay
Grande Allée
Rue de la Rive
mopoirier@gmail.com

Source : Google Earth

1.2 Environnement urbain

La porte d'entrée principale est située dans la partie du bâtiment qui est aménagée en extension par rapport au bâtiment principal, soit le secteur administratif. L'école se situe dans le quartier des 30 arpents qui est un quartier résidentiel où on effectue une surveillance de quartier. Une voie cyclable emprunte la rue Sainte-Marguerite et la rue Grande-Allée et vient passer le long du stationnement automobile de l'école. Le terrain arrière de l'école est limitrophe au terrain des loisirs de Pointe-du-Lac. En face de l'école sur la rue Grande Allée on retrouve la bibliothèque municipale Simone-L.-Roy et le centre de la petite enfance « Le moulin des bambins ». Sur la rue Élisabeth-Duguay juste à côté de l'école on retrouve le service des activités récréatives et communautaire qui se situe dans le bâtiment du Pavillon des Seigneurs. Sur le Chemin Sainte-Marguerite, à proximité de l'école, on retrouve le bureau de poste et la caserne no : 4 de la Sécurité Incendie de Trois-Rivières.

1.3 Stationnement existant

. Lors de la visite d'expertise, l'école possédait 28 places réparties dans 2 supports de type clôture et 40 places dans un support de type arceau.
. Le stationnement pour vélos est situé sur le terrain de l'école à l'intérieur de la clôture qui sépare le stationnement pour automobile et la cour d'école.
. Lors de notre visite il n'y avait 3 vélos de stationné.

2. Recommandations

Considérant que le pavillon Beau-Soleil de l'école Pointe-du-Lac est une école de quartier et que la grande majorité des élèves demeurent à moins de 1,6 kilomètre de l'école, il y a de grandes possibilités que plusieurs élèves puissent utiliser leurs vélos pour faire le trajet domicile-école. Considérant que le terrain des loisirs est situé juste à côté de l'école et que les utilisateurs du parc sont susceptibles d'utiliser le stationnement pour vélos, notamment durant l'été. Considérant que le site du pavillon Beau-Soleil accueille un camp de jour durant la période estivale. En conséquence Vélo Québec recommande de maintenir les 40 places dans le support de type arceau qui est un bon type de support pour les élèves et le fixer au sol. Il est aussi recommandé de remplacer les 28 places dans les supports de type clôture par 28 places dans des supports de type râtelier pour les élèves. De plus, afin de favoriser le transport actif, il est recommandé d'aménager un stationnement comprenant 3 places dans un support de type râtelier pour le personnel et les visiteurs à proximité de la porte d'entrée du côté administratif. Il sera aussi utile d'installer des panneaux pour indiquer l'emplacement des stationnements pour vélos aux endroits appropriés

Le minimum recommandé par le *Guide technique Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* n'est pas atteint. Pour les établissements d'enseignement, Vélo Québec recommande au minimum 1 place de stationnement pour 5 à 20 étudiants et 1 pour 10 à 40 employés.

2.1 Sites recommandés

Possibilité de 2 sites pour l'aménagement des stationnements pour vélos.

Possibilité 1 :

. emplacement : maintenir l'emplacement actuel du stationnement pour vélos pour les élèves.
. accès : par l'entrée aménagée dans la clôture le long du stationnement pour automobiles de l'école dans le prolongement de la voie cyclable sur la rue Élisabeth-Guay.
. revêtement : gravier
. nombre de places : 68
. Types de support : 40 places dans un support de type arceau à ancrer au sol; 28 places dans un support de type râtelier.
. Installer sur la clôture un panneau d'affichage pour indiquer la présence d'un stationnement pour vélos.

Possibilité 2 :

. emplacement : à proximité de la porte d'entrée du secteur administratif réservée personnel et des visiteurs
. accès : par la rue Élisabeth-Guay ou la rue Grande-Allée et la voie cyclable qui se prolonge le long du stationnement pour automobile de l'école.
. revêtement : béton
. nombre de places : 03
. Types de support : râtelier.
. Installer sur le mur un panneau d'affichage pour indiquer la présence d'un stationnement pour vélos

3. Équipements

3.1 Types de supports recommandés

- Râtelier de type CP-3 ou CP-7

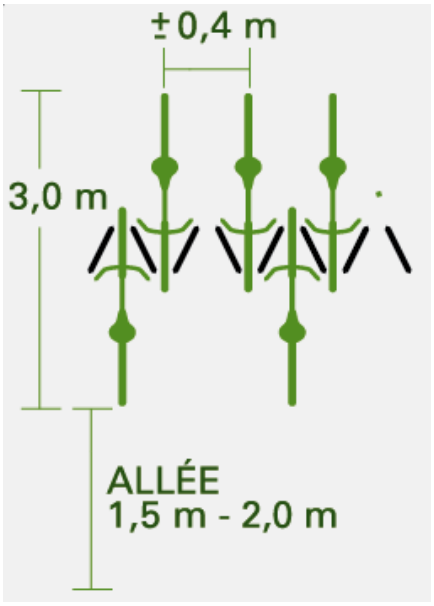

Capacité de ce type de support : 3 ou 7 vélos

Surface d'ancrage : Béton, asphalte, pavé, gazon, criblure de pierre.

Avantages :
- facile de cadenasser le cadre et la roue avant avec un cadenas en U;
- il supporte le vélo debout avant qu'il ne soit cadenassé;
- offre une haute densité de stationnement.

Inconvénients :
- manœuvre de stationnement plus difficile vu le chevauchement des guidons;
- difficile à utiliser avec un petit cadenas en U ainsi qu'avec un vélo à gros pneu ou avec un cadre spécial;
- accumulation de débris au sol.

3.2 Autres recommandations

Nous recommandons de marquer adéquatement le sol dans le stationnement à l'aide des symboles appropriés (bicyclettes et chevrons), pour rappeler la présence des cyclistes aux automobilistes et inciter les véhicules à moteur à libérer les emplacements destinés aux vélos (voir l'exemple ci-contre).

Nous recommandons également d'indiquer à l'aide de pancartes la présence des stationnements vélo (voir exemple ci-contre).

4. Recommandations générales

Dans le cadre du programme Mon école à pied, à vélo nous encourageons l'école le pavillon Beau-Soleil de l'école Pointe-du-Lac à organiser une campagne d'information et de sensibilisation sur l'usage adéquat des supports à vélo auprès des élèves et des membres du personnel, au moment de l'installation des supports et, de façon récurrente, au printemps et à la rentrée scolaire.

Vélo Québec recommande de prévoir des espaces supplémentaires pour répondre à la demande et aux besoins futurs. Le gestionnaire de l'édifice doit vérifier les contraintes relatives à l'aménagement de stationnements vélo notamment les restrictions réglementaires.

4.1 Autres dispositifs pour accroître l'utilisation et améliorer la sécurité

• Afin de concurrencer adéquatement les arbres et le mobilier urbain (rampes, bancs, poteaux de signalisation, etc.), le support à vélos est placé le plus près possible de l'entrée de l'édifice, idéalement à moins de 15 m et au maximum à 50 m.

• Le stationnement est facilement accessible de la rue, hors des zones piétonnes, et son accès minimise les croisements avec les voitures et les piétons.

• Idéalement, le stationnement est abrité sous un auvent ou une marquise, ou est situé à l'intérieur de l'édifice.

• Pour des raisons de sécurité, le stationnement est à la vue des passants, ou surveillé par un gardien (les caméras de surveillance dissuadent peu les voleurs, par contre, en cas de vol récurent, les caméras permettent d'identifier le ou les voleurs).

Références

Vélo Québec Association (2009). *Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes – Guide technique*, Montréal, 168 p.
http://www.velo.qc.ca/velo_quebec/amenagements.php?page=guide

Mode d'emploi : stationnements pour vélos :
http://www.velo.qc.ca/inc/pdf_info.php?pdf=OVB10_stationnement.

Opération vélo-boulot : www.velo.qc.ca/veloboulot

Annexes

a) Procédures pour l'acquisition de supports

À COMPLÉTER SELON LES INFORMATIONS QUE NOUS DISPOSONS

b) Prévention du vol

Pour bien cadenasser votre vélo

Tout d'abord, investir dans un cadenas de bonne qualité (il s'agit de votre police d'assurance en fait !) - le Cadenas en U est le modèle le plus recommandé

- Attacher la roue avant avec le cadre au support
- Enlever ou attacher solidement toutes les pièces qui peuvent être détachées manuellement
- Remplacer les détaches rapides (quick release) par des boulons (roues et selle)

Optimiser l'utilisation des râteliers :

Pour ce qui est d'optimiser ce type de support, le mieux est de mettre la roue avant de votre vélo dans le support, et surtout d'attacher le cadenas en U tel que montré dans la photo ci-dessous, donc le côté où verrouillage vers le cadre et non au niveau du support. Ainsi il sera plus facile d'insérer un autre vélo dans l'espace voisin du vôtre, de l'autre côté du support.

c) Promotion

L'arrivée des nouveaux supports à vélo peut parfois passer inaperçu. N'hésitez surtout pas à informer les parents et enseignants, que ce soit à travers un bulletin d'information ou une lettre! Créer un petit événement visant à faire l'inauguration des supports à vélos peut aussi être fort intéressant. En plus d'informer les élèves, parents et l'équipe-école de cette nouvelle infrastructure, cela démontrera que l'école a répondu à une préoccupation qu'est le vol de vélo.

(Exemple de lettre)

Trois-Rivières, le 25 septembre 2014

Chers parents,

Grâce au programme *À pied, à vélo, ville active !* de Vélo Québec, l'école de votre enfant va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. Afin que l'expérience soit agréable pour votre enfant, nous vous transmettons quelques conseils pour éviter le vol.

Voici quelques règles de base à retenir :

- Lors de l'achat d'un cadenas pour votre enfant, favoriser le cadenas en U.
- Garder le double de la clé (ou le code de la combinaison) du cadenas de votre enfant en cas d'oubli ou de perte.
- Rappelez-vous que plus la valeur du vélo est élevée, plus il attisera la convoitise.
- Faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier.
- Remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons.

Si l'achat d'un bon cadenas est important, la façon dont votre enfant cadenasse son vélo l'est tout autant. Ainsi, voici quelques règles de base à lui enseigner :

- Cadenasser son vélo en tout temps.
- Attacher toujours la roue avant et le cadre du vélo au support. (Ne jamais cadenasser une roue toute seule ! Ni même le cadre seulement.)
- Prendre soin de ne rien laisser sur le porte-bagage ou dans le panier.
- Retirer tout objet détachable : pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.

Voilà quelques conseils qui devraient permettre à votre enfant de conserver son vélo jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui !

Nous vous souhaitons une excellente saison de vélo !

L'équipe *À pied, à vélo, ville active !*

(Exemple de lettre)

Trois-Rivières, le 25 septembre 2014

Objet : Livraison des supports à vélo

La direction,

Grâce au programme *À pied, à vélo, ville active !* de Vélo Québec, votre école recevra des supports à vélo de type râtelier à sept places.

Ces supports sont de très bonne qualité et permettront à vos élèves et votre personnel de cadenasser leur vélo d'une façon plus sécuritaire.

Les supports et les ancrages appropriés vous seront livrés par la compagnie *Rawdon Métal*. Notez que le nombre de supports que vous recevrez a été déterminé suite à l'expertise réalisée par l'équipe *Mon école à pied, à vélo !* de votre région.

Vous trouverez en pièce jointe de cette lettre l'entente de cession signée par Vélo Québec. De plus, vous trouverez la garantie associée à vos supports. En cas de problème, vous pourrez ainsi rejoindre la compagnie pour les arrangements à prendre.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir, madame, monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe *À pied, à vélo, ville active !*